

Document à destination des nouveaux entrants



L'ÉTAT DE L'ÉDUCATION EN GUYANE

Quelques points importants pour mieux comprendre

Un public d'élèves spécifique

Nous accueillons une grande majorité d'élèves non francophones et de culture orale (*notamment dans l'ouest*) pour lesquels le français est une langue de scolarisation : la non maîtrise de la langue française est un frein à l'apprentissage.

On note un manque de volonté politique pour essayer d'adapter l'école aux spécificités locales : programmes scolaires métropolitains / prise en compte minime des langues maternelles dans la scolarisation : il existe encore quelques intervenants en langue maternelle mais le dispositif ne s'est pas généralisé.

Tout ceci contribue à l'augmentation de l'échec scolaire, et en conséquence à l'absentéisme des élèves et la déscolarisation.

Des effectifs enseignants insuffisants et un nombre important de précaires

Le nombre d'enseignants bien qu'il soit en augmentation dans notre département (+1,7% en 2011) ne suit pas la croissance de la population scolaire (+4%). **Or déjà la Guyane reste un des départements les plus mal dotés** avec 55 professeurs pour 1000 élèves dans le 1er degré (*56 pour la France*) et 86 profs pour 1000 élèves dans le second degré (*93 pour la France - INSEE 2010*).

20 % des enseignants en Guyane sont des non-titulaires et n'ont pas toujours accès à une véritable formation initiale. **Résultat** : des enseignants non formés face à des publics difficiles, des équipes instables et une discontinuité pédagogique permanente : ex. *la moitié des professeurs du collège Arsène Bouyer d'Angoma (St Laurent) sont nouveaux à la rentrée 2011. De plus, gérer une quantité de non-titulaires semble très difficile* puisque à chaque rentrée nombre d'élèves restent sans enseignants plusieurs semaines voire plus.

Des infrastructures lacunaires dans le premier comme dans le second degré ! Pourquoi ?

Les pouvoirs publics ne donnent pas assez de moyens tant au niveau des constructions des établissements (*mairies, département, région*) qu'au niveau du personnel et n'anticipent pas sur l'explosion démographique du département. De nombreux élèves sont accueillis sur des sites provisoires largement sous-équipés (*ex. collège d'Apatou dans l'ouest guyanais*), sans compter les écoles primaires où les enseignants travaillent dans des bungalows de chantier, ou encore celles qui n'ont pas ouvert à la rentrée (*ex. l'école de Cogneau Lamirande à Matoury*)

Non scolarisation et Déscolarisation : au moins 8000 enfants de 3 à 16 ans restent sans école !

Différents facteurs expliquent ce phénomène :

- ✘ Pour pallier le manque de place, les mairies demandent parfois des pièces justificatives impossibles à se procurer pour certains élèves étrangers, les excluant ainsi de l'école.
- ✘ Le peu d'établissements de proximité dans les sites isolés, et le manque d'information sur les aides sociales (pénurie d'assistantes sociales) sont aussi source de non-scolarisation. En effet comment payer la pirogue ou le bus si on n'a pas accès facilement aux aides sociales ?
- ✘ les établissements en sureffectif : ex : *plus de 1000 élèves au collège Paul Jean Louis de St Laurent, d'où la nécessité de construire de nouveaux établissements.*
- ✘ le peu de moyens engagés pour lutter contre l'échec scolaire, s'est encore aggravé avec l'arrivée des établissements ECLAIR : la suppression des postes a entraîné l'arrêt de nombreux dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.

Une orientation par défaut

L'orientation ne se fait pas sur la base d'un réel projet mais sur le nombre de places disponibles et les résultats. Un élève de 3^e en échec ira en lycée pro s'il trouve de la place, un élève en difficulté (même avec un projet) ira en 2nde générale. alors que parfois il n'a pas le niveau requis.

Par ailleurs, l'offre de formation dans la filière professionnelle est insuffisante notamment dans les métiers manuels (bâtiment, mécanique, électricité, plomberie,...) et dans les secteurs touristiques et d'aide à la personne (accueil, restauration, service à la personne, petite enfance, ...) qui nécessitent de vraies qualifications.

Sur l'île de Cayenne, seulement 2 Lycées professionnels et 2 Sections d'enseignement professionnel. Un LP mixte à Kourou, un LP et 2 SEP à Saint-Laurent et un seul lycée du bâtiment pour l'ensemble de l'académie...

Cet éventail de formation si restreint oblige les élèves à faire leur choix par défaut d'autant plus que les structures d'accueil sont insuffisantes (absence d'internat, de restauration,...)

RÉSULTAT : manque de motivation, absentéisme très important, classes surchargées y compris en LP où les effectifs dépassent les 30 élèves d'où l'échec scolaire assu-

Et pourtant nous avons lutté (et nous continuerons) !

✳ **En 2008** : mouvement du Cent (*Collectif d'enseignants non titulaires*), pour défendre les droits des non titulaires et réclamer un plan de titularisation

✳ **Mars-juin 2008** : blocage du rectorat de Guyane pendant plusieurs semaines pour réclamer une école de qualité en Guyane / Yves JEGO alors secrétaire à l'Outre-mer promet un plan éducation Guyane ... que nous n'avons jamais vu

✳ **Mars 2009 avec le MKL (Mayouri Kont LEKSPLWATASYON)** : mouvement social local pour une société plus juste et meilleure qui regroupait 29 associations de tous domaines et dont les revendications portaient sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi, les libertés et les droits syndicaux, la protection sociale, l'éducation et la formation, la santé, l'aménagement du territoire, les services publics, les logements, ...

Des structures d'accueil pour les élèves en difficulté parfois inexistantes

Actuellement, à titre d'exemple sur le bassin de St Laurent du Maroni (mais la situation est la même partout):

Scolarisation et prise en charge des enfants présentant un handicap ou en difficulté scolaire insuffisante : Manque de structures pour le dépistage et le traitement des enfants de 0 à 6 ans atteints d'une déficience sensorielle, motrice ou mentale, manque de places et d'enseignants spécialisés en SEGPA et en ULIS, aucune structure d'accueil et de dépistage pour enfants et adolescents handicapés atteints de déficience à prédominance intellectuelle, d'autisme, un seul CMPP -Centre Médico Psycho Pédagogique- avec une liste d'attente de deux ans pour les jeunes concernés

Défaut de protection sociale et juridique de la jeunesse : pas d'établissement d'accueil mères/enfants et manque de place en foyers de l'enfance, ...

Difficulté d'accès à la prévention et aux soins : pas de médecin scolaire basé dans l'Ouest, peu de place en centre de planification et d'éducation familiale, manque de professionnels de santé spécialisés (ophtalmologues, dentistes, ...)

Insertion et orientation: Foyer de jeunes travailleurs inexistant

RÉSULTAT : il est plus que fréquent que des élèves relevant des structures citées se retrouvent dans des classes ordinaires et ne bénéficient pas d'une scolarité adaptée. Ceci rajoute encore des difficultés aux enseignants.

RESF

A 18 ans, tous les étrangers doivent demander une carte de séjour. C'est long et souvent difficile. RESF Guyane les accompagne dans leurs démarches en assurant des permanences d'accueil des jeunes dans les établissements scolaires et en diffusant les informations sur les droits au séjour et à la nationalité.



☎ : 0694 269090 / 0694 458759

✉ : resf.guyane@yahoo.fr 🌐 : www.educationsansfrontieres.org

À SUD éducation Guyane, nous pensons que tous les acteurs, Rectorat, Mairies, Région, Département, État doivent mettre en place un plan d'urgence :

- ⇒ pour la titularisation des personnels précaires
- ⇒ pour la programmation de constructions de locaux adaptés et sécurisés
- ⇒ pour des moyens permettant une vraie politique éducative de lutte contre l'échec scolaire (*effectifs limités, meilleure prise en compte des langues maternelles...*).
- ⇒ pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane
- ⇒ pour une formation professionnelle de qualité et des parcours adaptés
- ⇒ pour des équipements suffisants sur tout le territoire (*classes, transport, réfectoires, CDI, gymnases...*)
- ⇒ pour une vraie politique de formation initiale et continue des enseignants